

Ministry of Education
Ministry of Training,
Colleges and Universities

French-Language Education
Policy and Programs Branch
Mowat Block, 8th Floor
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
tel: 416 325-2127
fax: 416 325-2156

Ministère de l'Éducation
Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités

Direction des politiques et programmes
d'éducation en langue française
Édifice Mowat, 8^e étage
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
tél : 416 325-2127
télééc : 416 325-2156



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRE : Directions de l'éducation
Surintendante du Centre Jules-Léger

EXPÉDITRICE : Ginette Plourde
Directrice des politiques et des programmes d'éducation en langue
française

DATE : Le 11 janvier 2011

OBJET : **Formation pour la mise en œuvre de la politique *Faire Croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario de la 1^{re} à la 12^e année, 2010***

La Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française (DPPÉLF) continue d'appuyer la mise en œuvre pour la politique *Faire Croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario de la 1^{re} à la 12^e année, 2010*. Dans le cadre de cette nouvelle politique, nous offrirons une formation à toutes les conseillères et à tous les conseillers pédagogiques de votre conseil scolaire ainsi qu'à une équipe de directions d'écoles élémentaires et secondaires en tant que représentantes et représentants de votre conseil.

Cette formation se donnera en deux volets de deux jours en présentiel suivi d'échanges sur format électronique. Il est important que les participantes et participants soient avisés qu'ils doivent prendre part aux deux parties de la formation en présentiel ainsi qu'aux échanges sur format électronique.

	Toronto	Ottawa	Sudbury
Formation 1	24-25 janvier 2011	27-28 janvier 2011	1 ^{er} -2 février 2011
Formation 2	19-20 avril 2011	27-28 avril 2011	4-5 mai 2011
Format électronique	À confirmer	À confirmer	À confirmer

À cette fin, nous invitons chaque conseil scolaire de langue française et le Centre Jules-Léger à déléguer une équipe de deux directions d'écoles élémentaires et deux directions d'écoles secondaires ainsi que leur équipe de conseillères et conseillers pédagogiques de l'élémentaire et du secondaire, à

cette série de formations. Le conseil scolaire peut aussi déléguer une représentante ou un représentant du personnel cadre. La Direction s'attend en effet à ce que ces représentantes ou représentants délégués puissent transmettre cette formation lors d'activités de perfectionnement professionnel planifiées par les conseils scolaires. Chacun des conseils scolaires participant à cette série de formation se verra aussi offrir deux (2) billets afin de prendre part à la conférence offerte par Dr. Robert J. Marzano, les 11 et 12 avril 2011.

Les séances de formation seront organisées dans les trois régions de la province, c'est-à-dire à Sudbury (Nord), à Ottawa (Est) et à Toronto (Sud) aux dates précisées ci-haut. Les conseils scolaires du nord pourront assister soit à la séance de formation à Sudbury ou à celle de Toronto, selon ce qui est le moins dispendieux au niveau des déplacements. Ces séances débuteront à 9 h pour se terminer vers 16 h. Veuillez noter que le petit déjeuner et le déjeuner seront servis sur place.

Vous trouverez, à l'annexe A, le formulaire d'inscription qui devra être retourné, dûment rempli, à l'attention de Jo-Anne Doyon par courriel à Jo-Anne.Doyon@ontario.ca, ou par télécopieur au 416 325-2979, **au plus tard le mercredi 19 janvier 2011.**

Toutes les dépenses de voyage y compris l'hébergement (au besoin) seront remboursées conformément aux lignes directrices du Ministère précisées à l'annexe B. Suite à la séance de formation, les participantes et participants devront présenter leur demande de remboursement à leur conseil scolaire respectif selon la procédure habituelle.

Chaque conseil scolaire devra soumettre, au plus tard le 18 février 2011 pour la première session et le 31 mai 2011 pour la deuxième session, une seule demande de remboursement au Ministère en faisant parvenir une facture accompagnée des formulaires de remboursement des participantes et participants et des pièces justificatives à l'attention de :

Jo-Anne Doyon, agente d'éducation
Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française
Ministère de l'Éducation
Édifce Mowat, 8^e étage
900, rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 1L2

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Jo-Anne Doyon, agente d'éducation, au 416 325-1279 ou encore par courrier électronique à Jo-Anne.Doyon@ontario.ca.

Je vous remercie de votre participation et de votre soutien continu à la mise en œuvre de cette politique.

Ginette Plourde

p. j. : Annexe A – Formulaire d'inscription
Annexe B – Information sur le remboursement des frais de voyage
c. c. : Chefs des bureaux régionaux
Leaders de la réussite des élèves
Leaders du cadre d'efficacité

Formulaire d'inscription - Formation en évaluation

La formation l'évaluation *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario de la 1^{re} à la 12^e année* sera offerte en deux parties en présentiel ainsi que des échanges sous format électronique.

Session de formation régional – partie I :

Veillez apporter vos programme-cadre de français et de mathématiques ainsi que, dans la mesure du possible, un portable.

Sud (Toronto)	Est (Ottawa)	Nord (Sudbury)
24 et 25 janvier 2011 Delta Airport West 5444 Dixie rd Mississauga, On 1-888-890-3222	27 et 28 janvier 2011 Hampton Inn 200 Coventry rd Ottawa, On 613-741-2300	1er et 2 février 2011 Towne Place Marriott 1710 The Kingsway Sudbury, On 1-705-525-7700

Formulaire d'inscription			
Toronto <input type="checkbox"/>	Ottawa <input type="checkbox"/>	Sudbury <input type="checkbox"/>	
Conseil scolaire :			
Nom de la personne contact :			
Nom de la représentante ou du représentant	Poste occupé	Nom de l'école (au besoin)	<i>Adresse électronique</i>

Veillez remplir et retourner à Jo-Anne Doyon, par courriel à Jo-Anne.Doyon@ontario.ca, ou par télécopieur au 416 325-2979, **au plus tard le 13 janvier 2011.**

INFORMATION SUR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE VOYAGE

Dépenses autorisées

Les frais de voyage liés aux séances de formation seront remboursés selon les critères suivants :

Transport

- Aller-retour (0,40 \$ par kilomètre dans le sud et 0,41 \$ dans le nord) ou le déplacement par train ou par avion en obtenant le tarif le plus économique.

VOYAGE DE...	...À	NORD	SUD	TOTAL (sens unique)
North Bay	Toronto	130 km	230 km	360 km
Sudbury	Toronto	189 km	200 km	389 km
Sudbury	Ottawa	340 km	156 km	496 km

- Les coûts pour le taxi et le stationnement des voitures seront remboursés. Joindre un reçu pour toute dépense.

Hébergement

- Lorsque le trajet dépasse 200 kilomètres aller-retour, des frais d'hébergement correspondant au tarif préférentiel du gouvernement et incluant la taxe seront remboursés. Joindre la facture originale.
- **Seul le coût d'hébergement est remboursé.** Les dépenses encourues pour les activités suivantes ne seront pas remboursées : appels téléphoniques, service Internet, divertissement, consommations ou toute autre dépense non autorisée au préalable.
- Si vous choisissez de loger chez une connaissance plutôt qu'à l'hôtel, vous pouvez demander un remboursement maximum de 30 \$ la nuit, dans la colonne réservée à l'hébergement.

Repas

- Les coûts des repas seront remboursés jusqu'à occurrence du total des frais admissibles, soit : 8,75 \$ pour le petit-déjeuner; 11,25 \$ pour le déjeuner et 20 \$ pour le dîner. Le remboursement des frais de repas ne s'applique pas lorsque le repas est servi sur place aux personnes assistant à la formation. Vous devez soumettre les reçus des repas. **Les boissons alcooliques et alcoolisées ne sont pas remboursées.**

L'admissibilité à ces remboursements sera assujettie à la présence et à la participation de la représentante ou du représentant aux séances de formation.